ECO TLC

ETUDES SUR LES HABITUDES DES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE TEXTILES D'HABILLEMENT, DE LINGE DE MAISON ET DE CHAUSSURES (TLC) DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : CONSOMMATION, TRI, RECYCLAGE.

ECO TLC
L'éco-organisme du textile • du linge • de la chaussure

Le 28 janvier dernier, ECO TLC rendait public les résultats de cette étude, lancée auprès d'un panel représentatif de 1000 personnes (selon la méthode des quotas).

Eco TLC est l'éco-organisme de la filière des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC).
C'est un organisme privé, à but non lucratif, agréé par les pouvoirs publics français pour développer en France une filière de recyclage performante tant du point de vue économique, sociétal qu'environnemental, en coordination avec tous les acteurs concernés de la filière.
Son objectif est de tendre vers 100 % de valorisation des TLC usagés et d'accompagner l'industrie vers une économie plus circulaire ***(www.ecotlc.fr)****.*

↘ Les habitudes des français

Les résultats sont encourageants et montrent que les Français s'engagent au quotidien et sont de plus en plus sensibles aux enjeux de l'économie circulaire :

80 % des Français ont répondu avoir changé leurs habitudes de consommation et pratiquent des gestes éco-responsables en matière de textiles et chaussures

78 % d'entre eux trient leur placard 2 fois/an ou plus

72 % achètent quand le besoin est réel

77 % donnent une seconde vie aux produits (réparation, vente, dons, ...)

91 % réparent ou retouchent les articles textiles et chaussures

62 % achètent des vêtements d'occasion

89 % n'ont jamais loué ou troqué des TLC, notamment en raison de doutes sur l'hygiène des produits

67 % des Français peuvent citer une marque engagée dans l'économie circulaire

80 % des Français connaissent des produits textiles et chaussures intégrant de la matière recyclée dont 40 % qui en ont déjà achetés

46 % disent acheter des produits de bonne qualité et résistants

93 % indiquent favoriser l'entretien des produits pour augmenter leur durabilité.

ECO TLC

ETUDES SUR LES HABITUDES DES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE TEXTILES D'HABILLEMENT, DE LINGE DE MAISON ET DE CHAUSSURES (TLC) DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : CONSOMMATION, TRI, RECYCLAGE.

↘ Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes

- Un sentiment de changement des habitudes de consommation qui passe par une consommation plus responsable, davantage de tri et de recyclage, mais également par une 2ème vie des produits : des réparations, des retouches, de la vente, et de la revente.

- Les achats d'occasion, le troc ou encore la location sont des pratiques encore freinées par les doutes des Français sur l'hygiène des produits, leur appétence et leur attachement pour les produits neufs et la possession.

- Des points de dépose bien connus des Français et une prépondérance des conteneurs, et particulièrement de ceux sur la voie publique. La collecte en magasin, si elle bénéficie d'une bonne notoriété, doit encore faire sa place en termes d'utilisation.

- Les Français ont une connaissance relative des marques engagées dans l'économie circulaire : 2/3 ont su citer une marque. Ils sont également avertis en matière de produits TLC qui intègrent de la matière recyclée, même s'ils ne sont que 30 % à en avoir déjà achetés ».

Source : ECO-TLC, 2019

SUBSTITUTION DES MACHINES AU PERCHLORÉTHYLÈNE

↘ Bilan intermédiaire au 31/12/2018

***e.t.n** fait part ici à ses lecteurs, du dernier bilan établi lors de la 13ème réunion nationale de coordination. Cette réunion s'est tenue le 7 février dernier dans les locaux du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), à Paris - La Défense.*
Rappelons que la Cellule d'animation de la FFPB qui organise ces réunions en lien avec le METS, a pour mission de promouvoir les aides financières accordées par les organismes financeurs, avec l'appui du Ministère, et de coordonner le traitement des demandes d'aides financières déposées par les exploitants.

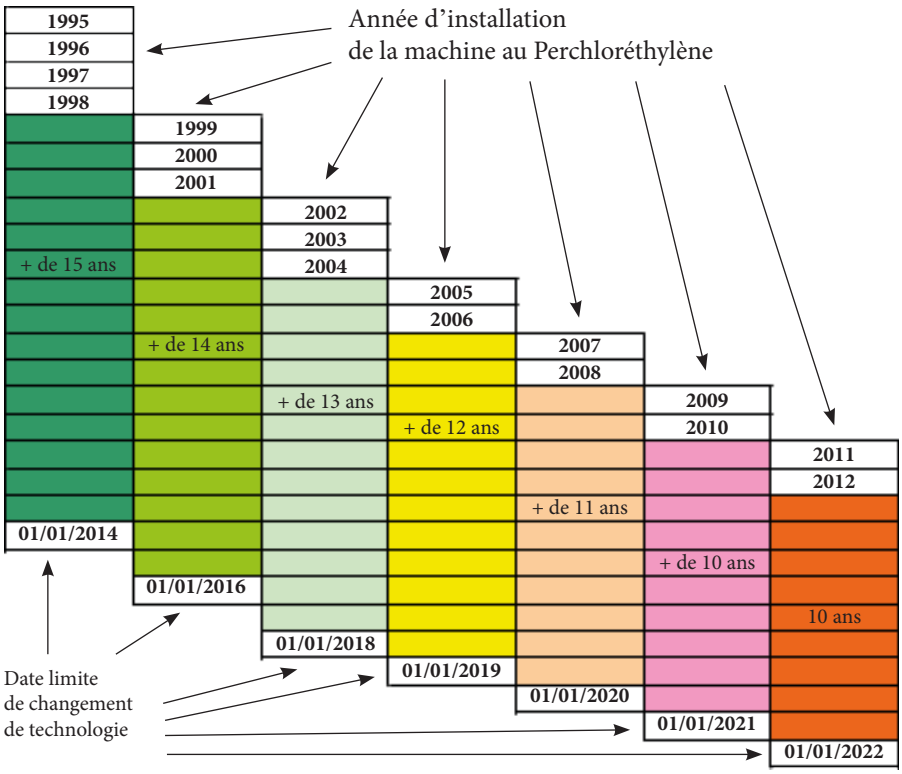

SUBSTITUTION DES MACHINES AU PERCHLORÉTHYLÈNE

Un dispositif d'aides en recul

Concernant les aides, les CARSAT avaient mis un terme, au cours de l'année 2017, à leur dispositif d'aide national, qui était piloté par la CNAMTS (Le Régime Social des Indépendants –RSI- ayant quitté le dispositif bien avant).

Pour 2019, seules les Agences de l'eau Adour-Garonne et Seine-Normandie se sont déterminées en faveur de la poursuite des aides. Les Agences Rhône-Méditerranée & Corse et Loire-Bretagne ont décidé d'y mettre un terme.

Les Agences Artois-Picardie et Rhin-Meuse n'avaient pas encore pris de décision sur ce point, le 7 février 2019. L'ADEME, a également décidé de stopper ses subventions.

Aides financières 2019

Pour les deux agences qui ont décidé de maintenir leurs aides, il est recommandé de se renseigner auprès de la Cellule d'animation de la FFPB[1] quant aux modalités d'attribution des aides, qui ont pu évoluer (Durée, délais, montants ou taux de subvention).

Dossiers en cours

Concernant les dossiers en cours, ils seront traités quels que soient les bailleurs, dans la mesure où les conditions fixées par ces derniers auront été respectés par les acquéreurs (dates limites de dépôt de dossier, d'engagement des travaux, de demande du solde, ...).

[1] Prolongation ou non des aides, modalités d'attribution selon les bailleurs : se renseigner auprès de la Cellule d'animation (FFPB) ***http://cellule-animation.ffpb.fr/***

↘Avancement de la substitution par type d'organisme financeur, au 31/12/2018

Les chiffres de la dernière ligne du tableau correspondent respectivement au total des dossiers de demandes d'aides traités, au total des machines concernées et aux deux grands types de solutions de substitution adoptées : total « **nettoyage à l'eau** » et total « **nettoyage à sec** ».

Organismes financeurs	Nombre total de dossiers de demande d'aides (acceptés ou en cours) par type d'organisme	Nombre de machines concernées	Nombre de projets de substitution par un procédé de **Nettoyage à l'eau**	Nombre de projets de substitution par un procédé de **Nettoyage à sec alternatif**
Les CARSAT dans leur ensemble (CNAM-TS)	599	615	615	/
RSI	139	139	139	/
ADEME	529	580 (+54)	149 (+29)	431 (+25)
ADEME pour D.O.M	6 (+0)	6	6	0
Agences de l'eau dans leur ensemble + Dom **(effet de cumul d'aide intégré)**	**1 658 (+58)**	**1 761 (100 %)**	**1 042 (59 %)**	**719 (41 %)**

Source : Cellule d'animation / MTES

↘ Détail des substitutions par solvants

Organismes financeurs versus nbre de projets NAS (par type de solvant)	D5 (Déca-méthyl-cy-clopenta-siloxane)	Hydro-carbures (désignés par KWL ou HCS)	Solvon K4 (Dibutoxy-méthane)	Ktex (Hy-drocarbure additivé)	HiGlo (Hy-drocarbure additivé)	Machines multisol-vants [2]	Intense	Nombre total de projets NAS traités ou en cours (machines)
ADEME	1	303	53	19	17	5	33	431
Agences de l'Eau dans leur ensemble (effet de cumul d'aide intégré)	4 (1%)	511 (71%)	81 (11%)	52 (7%)	32 (4%)	25 (3%)	14 (2%)	719 (100 %)

Source : Cellule d'animation / MTES

Le tableau ci-dessus donne le détail des projets de remplacement du PCE, selon les solvants choisis par les exploitants. Les solvants Hydrocarbures, Hi-Glo et Intense marquent une progression. Il en est de même pour les machines multi-solvants (choix du solvant non précisé). D5, Solvon K4 et Ktex restent stables en volume *(légère baisse en proportion)*.

[2] Solvant non renseigné

SUBSTITUTION DES MACHINES AU PERCHLORÉTHYLÈNE

↘ Nombre de dossiers aidés

Le nombre de dossiers de demande d'aide progresse : 58 demandes supplémentaires par rapport au 30 juin 2018. Le nombre de projets réalisés ou acceptés, ou en cours, se monte à 1 658. Ils portent sur l'investissement dans 1 791 machines ou combinés (aqua-nettoyage).

L'inversion de tendance entre les évolutions du nombre de dossiers « aqua-nettoyage » et « nettoyage à sec » se confirme à nouveau (par rapport au 30 juin 2018) :
- aqua-nettoyage : + 17 projets
- nettoyage à sec : + 41 projets

Au total, si l'aqua-nettoyage reste largement en tête des dossiers aidés, le pourcentage passe à 59 %, le nettoyage à sec représentant 41 % des projets. Fin 2016, ces pourcentages étaient respectivement de 66 % et 34 %.

Selon le Cellule d'animation, cette inversion est le résultat de plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- l'arrêt des aides CARSAT, qui étaient exclusivement réservées à l'aqua nettoyage ;
- les étapes de la substitution s'égrainant, les exploitants qui ont changé leurs machines récemment ou ceux qui sont en train de le faire, sont ou étaient dotés de machines plus récentes, ces situations correspondent très probablement à des exploitations bénéficiant de volumes de vêtements relativement importants, avec une bonne rentabilité (L'investissement dans une machine de nettoyage à sec est plus important que dans un combiné d'aqua nettoyage).

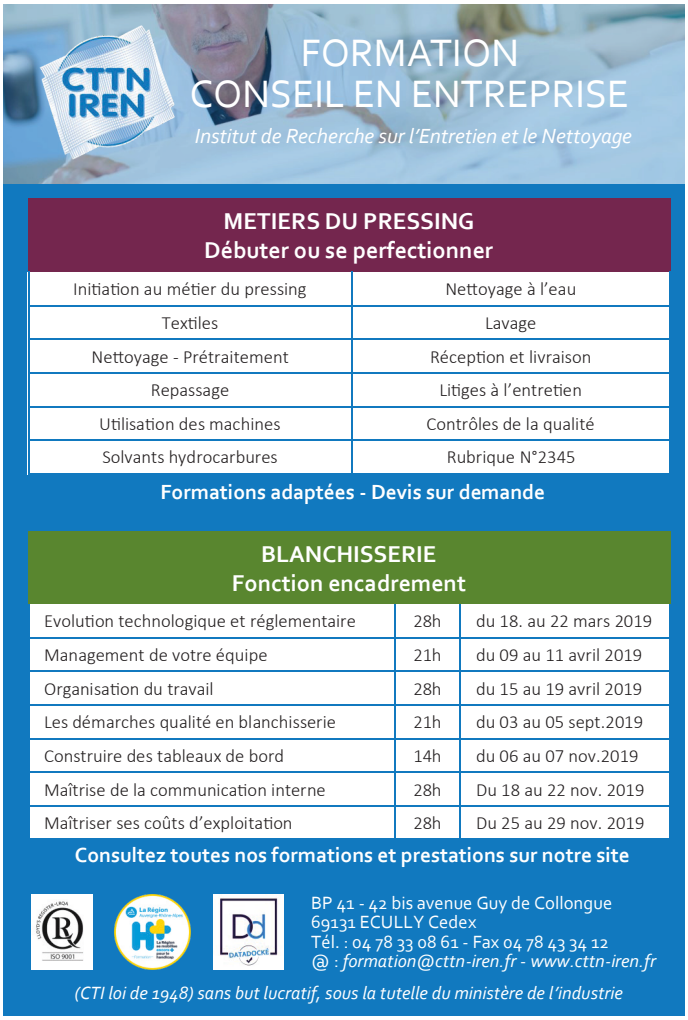

↘ Les dernières étapes du calendrier de substitution

Calendrier de substitution
~~Au 01/09/2014 pour toute machine mise en service avant 1998 inclus~~
~~Au 01/01/2016 pour toute machine mise en service entre 1999 et 2001 inclus~~
~~Au 01/01/2018 pour toute machine mise en service entre 2002 et 2004 inclus~~
~~Au 01/01/2019 pour toute machine mise en service entre 2005 et 2006 inclus~~
Au 01/01/2020 pour toute machine mise en service entre 2007 et 2008
Au 01/01/2021 pour toute machine mise en service entre 2009 et 2010 inclus
Au 01/01/2022 pour toute machine mise en service entre 2011 et 2012 inclus

cf. arrêté ministériel du 05/12/2012